ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

ACHÈVEMENT DE L'EXAMEN D'OFFICE

– SITUATION PROVISOIRE DE LA MARQUE –

Règle 18*bis*.1)a) et b)

I. Office qui envoie la déclaration : **Office des Brevets de la République de Bulgarie**
52b, boul. Dr.G.M.Dimitrov, BG-1040 SOFIA, Bulgarie
www.bpo.bg

II. Numéro de l'enregistrement international : **1 198 274**

III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : Obschestvo s ogranichennoy otvetstvennostyu "Laboratoriya sovremennogo zdorovya".

IV. Une notification de refus provisoire :

☒ n'a pas été communiquée par l'Office (règle 18*bis*.1).a))

☐ a été communiquée par l'Office (règle18*bis*.1)b))

V. a) Date à laquelle le délai d'opposition, ou le délai pour présenter des observations, commence : **01/12/2014**

b) Date à laquelle le délai d'opposition, ou le délai pour présenter des observations, prend fin : **28/02/2015**

VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :

Патентно Ведомство на Република България
Bulgarian Patent Office

VII. Date : **01/07/2014**